

## **Déclaration de Helsinki - 23 novembre 2001**

Les Présidents des Conseils économiques et sociaux des Etats membres et du Comité économique et social européen se félicitent de l'initiative prise par les Chefs d'Etat et de gouvernement d'ouvrir un large débat sur l'avenir de l'Union européenne.

Chaque CES s'est pour sa part déjà engagé afin de fournir sa propre contribution à ce débat dans le cadre national. De plus, lors de la session plénière du CES européen, le 13 septembre 2001, les Présidents des Conseils économiques et sociaux nationaux ont procédé à un premier débat collectif sur l'avenir de l'Europe. Réunis à Helsinki, le 23 novembre, à l'invitation du Président du Conseil économique de Finlande, M. le Premier Ministre Paavo Lipponen, ils ont approfondi leur réflexion sur ce thème.

A la veille du Conseil européen de Laeken, les Présidents des CES nationaux et du CES européen soumettent à l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement les éléments de réflexion suivants concernant le rôle des Conseils économiques et sociaux dans la promotion et l'approfondissement du débat sur l'avenir de l'Union européenne.

Au-delà de leurs spécificités et en particulier des missions différentes qui leur sont confiées au plan national - organes consultatifs sur les questions économiques et sociales, enceintes permanentes pour le dialogue social et le dialogue civil, ou encore plates-formes de la société civile organisée - les CES sont fondés sur les mêmes valeurs. L'avenir de l'UE et l'évolution du modèle européen de société sont étroitement liés. L'épanouissement du dialogue social et du dialogue civil, ainsi que le développement et le renforcement de la fonction consultative à tous les niveaux sont des éléments clefs pour le développement d'une société favorisant la participation et l'inclusion des citoyens, contribuant à renforcer la confiance des interlocuteurs sociaux, des représentants de la société civile organisée, et, plus généralement des citoyens, dans la construction européenne.

Les CES nationaux et le CES européen :

- soulignent leur engagement commun de contribuer à faire progresser la réflexion sur l'avenir de l'Europe et d'utiliser tous les moyens à leur disposition pour accroître l'information des interlocuteurs sociaux ainsi que plus largement des citoyens et leur participation à cette réflexion;
- soutiennent la demande du CES européen de participer en tant que membre consultatif permanent à la Convention qui préparera la Conférence intergouvernementale de 2004. Conformément à la fonction qui lui est impartie par le traité, le CES européen est l'organe de l'Union qui dispose de la pratique, de l'expérience et des moyens nécessaires pour identifier, rassembler, faire la synthèse et

Les CES nationaux et le CES européen :

- coopéreront d'une manière coordonnée et structurée afin d'identifier les propositions qu'ils pourraient avancer conjointement sur la base des contributions recueillies en leur sein, établissant ainsi un lien étroit entre les dialogues organisés aux niveaux européen, national et régional;
- apporteront une contribution utile à l'élargissement de l'Union; à cet effet, ils s'efforceront d'associer les réseaux de leurs correspondants et les CES des pays qui en seront prochainement membres au débat sur l'avenir de l'Union;
- informeront régulièrement la Convention des résultats des initiatives qu'ils auront prises en commun, notamment pour stimuler le dialogue social et civil entre eux ainsi qu'avec les interlocuteurs sociaux et les organisations de la société civile, et pour favoriser leur implication dans la définition d'un projet pour l'Europe élargie qui puisse être partagé par l'ensemble des citoyens.

L'on doit s'attendre à ce que la Convention présente des options alternatives précisant quelle Union les Européens veulent réaliser ensemble, comment cette Union doit être gouvernée et administrée. Ce dont il est question ici, c'est l'ordre constitutionnel futur de l'Union, ce sont les règles de la gouvernance européenne. Il s'agit en fin de compte de définir les conditions du vivre ensemble au sein de l'Union, mais également du rôle que doit jouer l'Europe dans le monde.

*[Signature des Présidents des CES nationaux et du Président du CES européen réunis à Helsinki le 23 novembre 2001]*